

FICHE ARRIVÉE-DÉPART D'UN ENFANT

DOCUMENT À RETOURNER DANS LES 8 JOURS QUI SUIVENT L'ARRIVÉE OU LE DÉPART DE L'ENFANT AU :

Département de la Loire - Territoire de développement social de Saint-Étienne

Service Assistants maternels

4 rue Victor Duchamp

42000 Saint-Étienne

04 77 59 98 03 et 04 77 59 98 04

secretariatassmat.stetienne@loire.fr

Assistant maternel

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Si vous avez vous-même un ou plusieurs enfants de moins de trois ans, précisez la ou les date(s) de naissance :

/ / / /

Enfant (une seule fiche par enfant)

Arrivée le :

Départ le :

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Nom et prénom du père :

Adresse :

Téléphone :

Nom et prénom de la mère :

Adresse :

Téléphone :

L'enfant nécessite-t-il une prise en charge particulière ? Oui Non

Tableau à compléter lors de l'arrivée de l'enfant - Si horaire irrégulier joindre le planning

JOURS	HORAIRES
Lundi	
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	
Dimanche	

Date :

Signature :

FICHE ARRIVÉE-DÉPART D'UN ENFANT
FICHE RELAIS

DOCUMENT À RETOURNER
AU RELAIS ASSISTANTS MATERNELS DE VOTRE SECTEUR

Assistant maternel

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Enfant (une seule fiche par enfant)

Arrivée le :

Départ le :

ENFANT	PARENTS
Nom et prénom :	Nom et prénom du père :
	Nom et prénom de la mère :
	Adresse :
Date de naissance :	Téléphone :

Disponibilité

- Je ne suis actuellement pas disponible pour accueillir un enfant.
 Je suis actuellement disponible pour accueillir _____ enfants.
 Je serai disponible à compter du _____

Les disponibilités de mon agrément délivré par le Département sont :

- À la journée (6h - 21h)
 À la journée mais avec restriction d'âge ou autre - Préciser : _____
 En périscolaire (enfant scolarisé toute la journée)
 En horaire particulier (nuit 21h - 6h / dimanche)

J'accepte les accueils

- En horaire atypique (sont considérés comme atypiques, les horaires avant 7h et après 20h ou le week-end).
 En temps partiel En périscolaire.
 En urgence (sont considérées comme urgentes les demandes correspondant à des besoins non prévisibles qui nécessitent une réponse rapide, maximum une semaine).
 Accueil en dépannage (rayer les mentions inutiles) : accueil sur une période courte, en remplacement de l'assistant maternel habituel, arrêt maladie, formation.
 Accueil d'un enfant en situation de handicap ou porteur de maladie chronique.
 - Écoles desservies :
 - Autres informations :

Date :

Signature :